

Habitat 9150

Hêtraies calcicoles

Description de l'habitat

Les hêtraies calcicoles sont des forêts mélangées de hêtre occupant des sols calcaires superficiels et caillouteux ou parfois des affleurements de marne (comme en Hainaut), le plus souvent dans des situations chaudes et sèches. Elles se localisent généralement sur des plateaux ou collines (tiennes) calcaires, ainsi que sur les versants des grandes vallées mosanes, les plus typiques étant exposées au sud.

L'essence dominante est le hêtre, qui peut être accompagné des chênes pédonculé et sessile, du charme, du tilleul, du merisier et de l'alisier commun. Les strates arbustives et herbacées, si elles sont développées, sont très diversifiées. On retrouve dans la strate arbustive, outre le noisetier et le charme, une grande variété de petits ligneux appréciant les sols neutres et calcaires, tels que la viorne lantane, le troène commun, les aubépines, les cornouillers mâle et sanguin, l'érable champêtre, le bois-joli et le buis. Néanmoins, dans certains peuplements sombres dominés par le hêtre, le sous-bois est quasi inexistant.

La hêtraie calcicole peut être mélangée à des peuplements dominés par d'autres essences, comme le chêne, le charme, voire des forêts très mélangées à frêne, tilleul, alisier... Ces différents types de faciès (chênaie-charmaie, forêts mélangées, hêtraie...) font partie du cycle naturel des hêtraies calcicoles, c'est-à-dire qu'ils peuvent se succéder naturellement au même endroit si la végétation est laissée à elle-même. À l'état naturel, dans une forêt abandonnée, on les retrouverait en mosaïque dans des proportions variables au sein d'un même massif. C'est ce qu'on appelle le « métaclimax » de la hêtraie calcicole.

Les forêts strictement naturelles n'existant pratiquement pas en Wallonie, c'est l'action de l'homme qui influence généralement la composition des peuplements. Alors que les hêtraies pures sont favorisées par un traitement en futaie dense, les chênaies et chênaies-charmaies sont des faciès souvent gérés de longue date en taillis ou taillis-sous-futaie, des régimes qui favorisent le chêne et le charme au détriment du hêtre. Ces faciès comportent des flores herbacée et arbustive assez similaires à celles des hêtraies, bien que nettement mieux développées. Les frênaies et autres forêts d'es-



sences pionnières sont quant à elles plutôt favorisées par la recolonisation naturelle des ouvertures du massif forestier. Toutes ces forêts passeraient par des stades dominés par le hêtre en suivant un cycle d'évolution naturel si aucune gestion n'y était pratiquée.

Espèces herbacées typiques

La hêtraie et la chênaie-charmaie calcicoles se reconnaissent aisément à leur flore très caractéristique, tant au niveau des ligneux, comme les buissons cités précédemment, que de la flore herbacée du sous-bois.

Parmi les espèces herbacées typiquement calcicoles, on retrouve la laïche digitée, la campanule à feuilles de pêche, le dompte-venin, le sceau de Salomon odorant, l'hellébore fétide, la violette hérissée et la primevère officinale. On y compte également des orchidées telles que les céphalanthères ou l'orchis mâle, ainsi que des graminées comme la séslerie bleue et la mélique penchée.

À côté de ces espèces typiquement calcicoles, toute une série d'autres plantes habitent le sous-bois. Il s'agit d'espèces que l'on peut retrouver dans les hêtraies neutrophiles, comme le gouet tacheté, le lamier jaune, le fraisier, l'anémone sylvie ou la violette des bois.

Dans certaines situations, le sous-bois peut être colonisé par un tapis dense formé par la mercuriale vivace.



Cornouiller mâle.

Répartition et statut

En raison de leurs exigences particulières (sols secs, calcaires et chauds), les hêtraies et chênaies-charmaies calcicoles ne sont pas fréquentes en Wallonie et occupent généralement des massifs de faible étendue.

Cet habitat est présent essentiellement en Calestienne, une bande de terrains calcaires (tiennes) située au sud de la Fagne-Famenne. On l'observe également sur les coteaux calcaires des vallées mosanes (Meuse, Viroin, Lesse, Amblève, Vesdre, Orneau...), ainsi qu'en quelques sites gaumais. Il est également connu sur quelques affleurements de craie dans la région de Mons.

Bien qu'ils soient relativement rares en raison de la rareté des sols calcaires en Wallonie, ces habitats ne sont pas menacés en termes de superficie, du fait de la recolonisation spontanée de très anciennes pelouses calcaires abandonnées, de sous-bois de pins par des feuillus dont le hêtre et de la transformation de pinèdes en forêts feuillues indigènes par plantation.

Intérêt écologique

Les hêtraies et chênaies-charmaies calcicoles présentent une flore assez rare en Wallonie, tant au niveau des espèces ligneuses que de la flore herbacée du sous-bois. On peut ainsi citer des espèces très rares, comme les céphalanthères, la lauréole, l'orge d'Europe... mais, de manière générale, de nombreuses espèces spécifiques des forêts calcicoles sont rares en Wallonie. Les hêtraies et chênaies-charmaies calcicoles jouent donc un rôle d'habitat refuge pour ces espèces végétales, spécialement sous la latitude de la Wallonie, en marge des influences méditerranéennes qui permettent l'installation de bon nombre d'espèces de la hêtraie calcicole.

Par ailleurs, ces habitats participent souvent à un ensemble complexe de végétations avec divers autres habitats d'intérêt écologique particulier comme les pelouses calcaires, les fourrés d'épineux, les clairières. Ils forment des lisières de grand intérêt avec ces milieux ouverts, notamment pour le développement d'une flore et d'une faune appréciant les milieux chauds.

Ainsi, c'est surtout pour sa biodiversité élevée et sa haute valeur de conservation que l'habitat possède une très grande valeur écologique.

Menaces

La menace spécifique qui pèse sur l'habitat est la destruction pure et simple de l'habitat par l'exploitation minière du calcaire (ouverture ou extension de carrières).

À part cela, le risque est surtout lié, comme pour les autres habitats forestiers, à une sylviculture peu respectueuse des microhabitats (vieux arbres, bois mort...). En outre, malgré la faible productivité de ces forêts y compris pour les essences exotiques, il arrive que certains gestionnaires transforment encore de vieilles forêts feuillues calcicoles en plantations de résineux (comme le douglas).

Objectifs de gestion

En raison du caractère très sec du sol qui caractérise les forêts calcicoles, celles-ci présentent une fertilité relativement médiocre. Quelques essences de valeur peuvent se développer, telles que l'alisier commun, le poirier sauvage, les érables plane et champêtre... Toutefois, même si ces essences ont une valeur économique potentielle ou réelle, leur croissance est très lente et il ne faut pas sous-estimer le coût de mobilisation dans le cas des pentes fortes, cas très fréquent dans cet habitat.

En raison de leur très haute qualité écologique et de leur valeur économique très relative (productivité, étendue, difficultés d'exploitation), les hêtraies et chênaies-charmaies calcicoles sont tout indiquées pour être gérées prioritairement en fonction de leur biodiversité.

Mesures

Lors des exploitations, il est conseillé de respecter les règles suivantes :

- ne pas pratiquer de coupes à blanc, sauf lorsque la régénération de certains faciès l'exige, comme dans le cas des chênaies ; conserver les semenciers des essences minoritaires ;



Primevère officinale.

- maintenir le bois mort sur pied ou au sol, des gros arbres, les arbres à cavités ou sénescents, ainsi que des îlots de sénescence, afin d'augmenter la capacité d'accueil de la faune et de développer des microhabitats caractéristiques des forêts « naturelles » ;
- ne pas détruire les rémanents après exploitation ;
- ne pas exploiter durant la période de nidification des oiseaux (du 1^{er} avril au 30 juin).

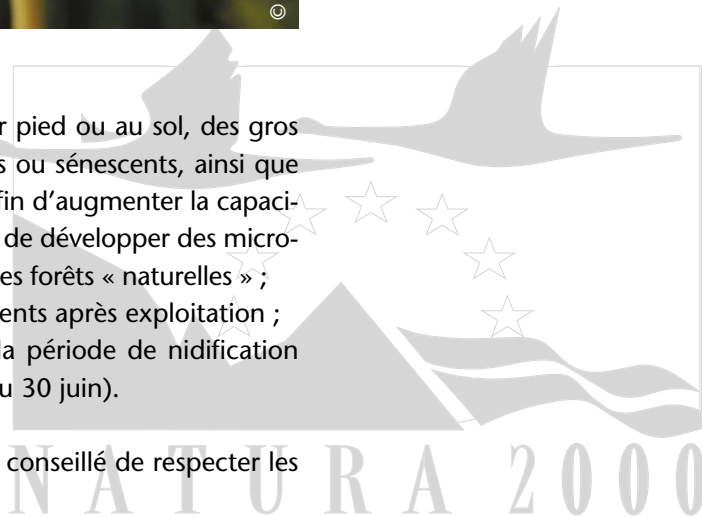
Lors de la régénération, il est conseillé de respecter les règles suivantes :

- favoriser la régénération naturelle, ce qui assure un état de fonctionnement plus proche d'une forêt naturelle ;
- diversifier la composition des peuplements et ne pas chercher à vouloir densifier à tout prix le boisement, ce qui permet de laisser la place aux peuplements clairs, aux espèces appréciant un bon ensoleillement ou aux milieux ouverts ; par exemple, préserver une surface non replantée afin de laisser agir la recolonisation naturelle ;

En tous temps :

- lutter contre la surdensité de gibier et respecter un équilibre forêt-gibier qui garantisse le bon fonctionnement de la forêt (humus, bois mort, avifaune...) et en particulier la régénération naturelle ;
- ne pas utiliser de pesticides (insecticides, herbicides, fongicides...)

- convertir les peuplements résineux (pins) en peuplements feuillus, lorsque le site ne présente pas un bon potentiel de restauration en pelouse calcaire ;
- porter un intérêt particulier aux lisières dont la biodiversité est d'un très grand intérêt ;
- lorsque c'est possible, placer ces forêts calcicoles en réserve naturelle.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

